

Note de synthèse

Enquête Déplacements Ville Moyenne *SCoT de l'Aire Gapençaise*

CONTEXTE

Le Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Aire Gapençaise a fait le constat de la difficulté à obtenir des données fiables et actualisées sur les habitudes de déplacements des habitants du territoire. Compte tenu des enjeux centraux en matière de mobilité sur notre territoire, les élus ont souhaité inscrire dans la feuille de route 2017-2019 du Syndicat Mixte la réalisation d'une Enquête Déplacements.

Ces Enquêtes Déplacements permettent la réalisation d'une photographie des déplacements réalisés par les habitants d'un territoire, **un jour moyen de semaine** (hors vacances scolaires et week-end par exemple), **par tous les modes de transport** (marche y compris).

Ces enquêtes sont réalisées selon une méthodologie standard élaborée par le CEREMA¹, qui contrôle le déroulement de l'enquête pour assurer le respect de cette méthodologie.

Les objectifs de la réalisation de cette Enquête Déplacements étaient les suivants :

- Acquérir une connaissance fiable et précise des pratiques de déplacements ;
- Se comparer avec les autres territoires français ;
- Construire et adapter une politique de transport ;
- Avoir un point zéro pour mesurer les évolutions au sein d'un territoire.

METHODE

L'enquête est réalisée sous forme d'entretiens téléphoniques, auprès d'un échantillon représentatif de la population du territoire. Elle concerne uniquement les habitants permanents. Un ou deux membres de la famille (âgés de 5 ans et plus) sont interrogés individuellement. Tous les déplacements effectués la veille de l'entretien sont recensés, quels que soient leur durée, leur motif.

¹ Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

Le périmètre d'enquête recouvre le périmètre du SCoT, en intégrant la commune de Chorges (qui avait quitté le SCoT par ailleurs mais qu'il était plus cohérent de prendre en compte dans cette enquête).



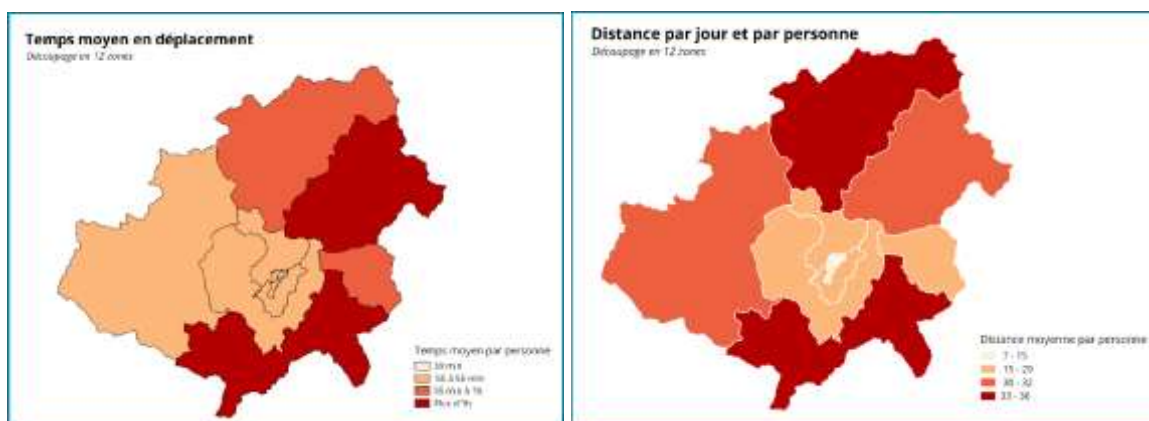
- ✓ 1 626 ménages enquêtés
- ✓ 1 940 personnes enquêtées
- ✓ 8 232 déplacements recensés

PRINCIPAUX RESULTATS

La voiture est le mode de transport dominant dans l'ensemble du territoire, y compris dans le grand centre de Gap. Elle est utilisée pour 64% des déplacements et représente 83% des kilomètres parcourus. Il s'agit de la fourchette haute des territoires de taille comparable en France.

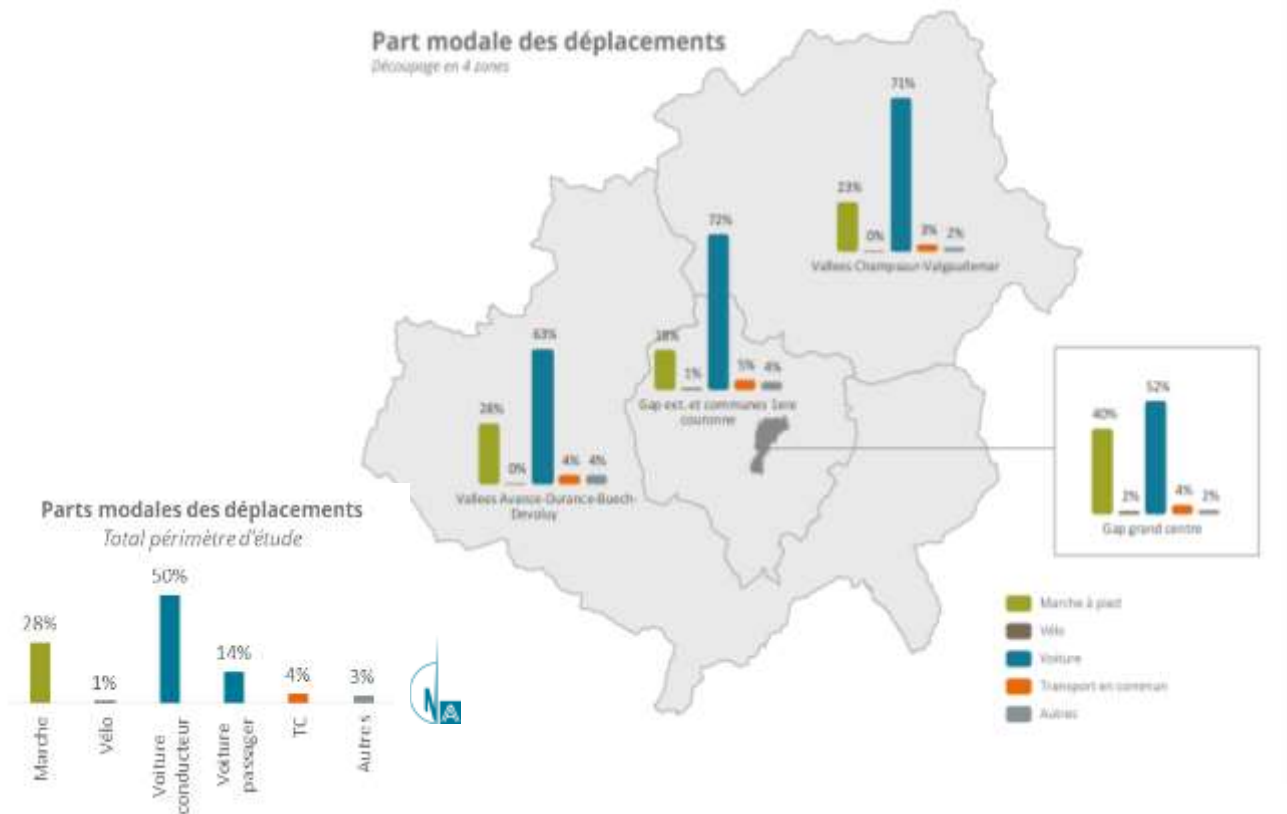
L'habitude de se déplacer en voiture est prise très tôt, près de la moitié des déplacements des jeunes de moins de 18 ans sont faits en voiture, en tant que passagers.

En moyenne, les habitants consacrent 54min de leur journée à se déplacer et parcourent 21km par jour. Mais ces moyennes sont très hétérogènes en fonction du secteur considéré :

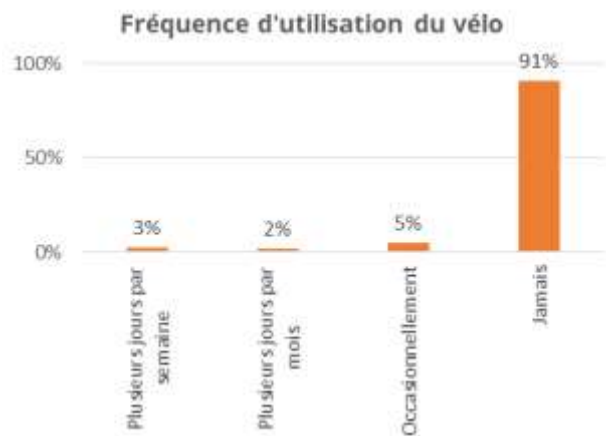


Les différents modes de transport

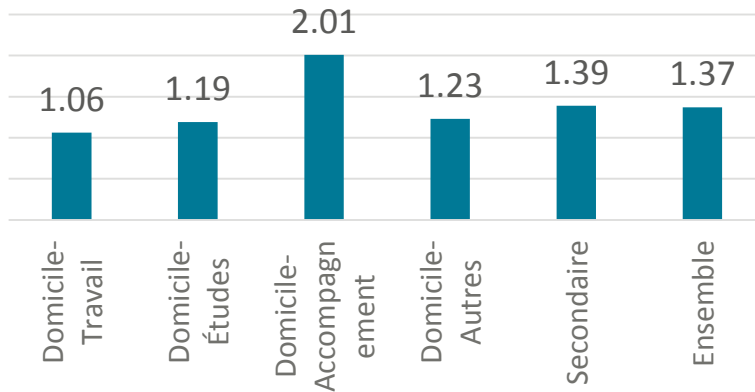
L'usage des transports collectifs est relativement faible, ils sont principalement utilisés par les jeunes pour se rendre dans leurs établissements scolaires. L'intermodalité est très faible (elle concerne moins de 1% des déplacements sur le territoire).



55% des ménages possèdent un vélo mais son usage reste très marginal.



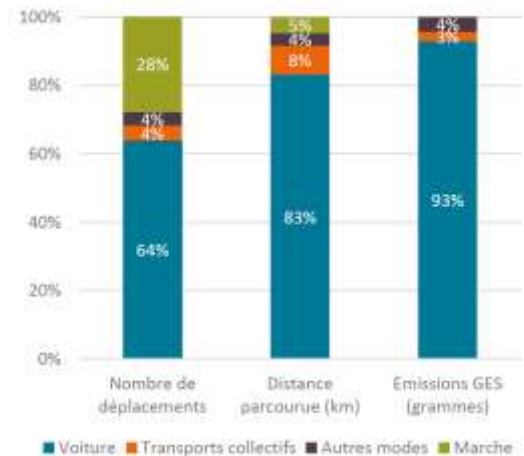
Taux d'occupation des véhicules selon le motif du déplacement



L'utilisation de la voiture reste largement attachée à un usage individuel. C'est pour se rendre au travail que ce taux est le plus faible : 1,06 personne par voiture. Y compris pour les déplacements pour accompagner, le taux se situe juste au-dessus de 2 : on accompagne une personne à la fois.

La voiture reste la principale responsable des émissions de gaz à effet de serre liés à la mobilité :

Poids des modes de déplacements



Perspectives

Mardi 19 novembre a eu lieu la première réunion de restitution des résultats de cette Enquête, auprès à la fois des délégués syndicaux du SCoT et des acteurs locaux de la mobilité.

Cette réunion a été l'occasion d'échanger sur les enjeux mis en avant par cette Enquête Déplacements et sur les solutions envisageables pour y répondre.

Le Syndicat Mixte du SCoT tient désormais l'intégralité de ces résultats à la disposition du public et de tous les acteurs souhaitant les utiliser pour ajuster leurs actions en matière de mobilité : ils sont consultables sur le site du SCoT www.scotgapençais.fr